

<http://www.snetap-fsu.fr/Post-Bac-une-reforme-inquietante-qui-se-discute-sans-l-Enseignement-agricole.html>



# Post Bac : une réforme inquiétante qui se discute sans l'Enseignement agricole

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : lundi 16 octobre 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Suite aux graves problèmes d'affectation de nombreux bachelier.ères à cette rentrée, et notamment le scandale des tirages au sort pour l'entrée à l'université, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) a décidé de lancer une consultation de grande ampleur pour un nouveau système d'affectation post-bac. L'enseignement agricole est absent de cette consultation.**

Face aux difficultés rencontrées cette année mais aussi aux prévisions de forte augmentation du nombre d'étudiant.es dans les prochaines années (estimation de + 40 000 étudiant.es par an jusqu'en 2025) **onze groupes de travail et de concertation se sont donc réunis à plusieurs reprises sur ces sujets depuis le début du mois de septembre.** Ces groupes de travail sont chargés de plancher sur les questions d'orientation, d'affectation, de pédagogie, de vie étudiante, de « professionnalisation » de la licence et des filières sous tension. Une synthèse de l'ensemble des débats sera faite dès le 19 octobre prochain, pour des annonces ministérielles d'une réforme des affectations post-bac en décembre.

**Le problème est qu'une fois de plus l'ensemble de ces débats et les prises de décisions qui en suivront se sont faites ou se feront sans l'enseignement agricole.** En effet ni la [DGER](#) ni les représentants des personnels n'étaient conviés à ces groupes de travail. Une situation très préoccupante qui pourrait engendrer des difficultés d'égalité de traitement pour nos élèves, des difficultés d'accès pour les familles et les équipes éducatives, des difficultés à faire reconnaître certaines de nos particularités dans le dispositif, ... un scénario catastrophe qui ressemble à celui que nous connaissons actuellement avec le livret scolaire unique numérique, faute de concertation entre les différents ministères.

Le Snetap-[FSU](#), a rappelé aux services du Ministère de l'Enseignement supérieur que l'Enseignement Agricole dispense des formations (Bac Professionnel, Bac Technologique STAV, Bac Général série S) qui sont concernées par les débats des groupes de travail. Il a également signalé la présence de formations de l'enseignement supérieur dans nos établissements ([BTSA](#), Licences Professionnelles, Formations Ingénieurs, ...) ; l'ensemble de ces formations contribuant pleinement au système éducatif. Pour le Snetap-FSU, **les élèves et les personnels de l'Enseignement Agricole sont largement concernés par le débat.**

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé au MESRI d'intégrer les différents groupes de travail pour les dernières réunions prévues et pouvoir ainsi à la fois suivre les projets élaborés au sein de ces groupes de travail mais aussi porter la voix des personnels de l'Enseignement Agricole Public.

... Pour seule réponse nous avons reçu une fin de non recevoir, de laquelle nous ne pouvons nous satisfaire. Ce mépris ne peut qu'indigner les personnels, les élèves, les étudiant.es et les familles de l'Enseignement Agricole Public.

**Le SNETAP et la FSU rappellent :**

- La nécessité de travailler dès le lycée **une orientation choisie**, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le **maintien du baccalauréat** comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence **d'ouverture de places supplémentaires** en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.

## **Post Bac : une réforme inquiétante qui se discute sans l'Enseignement agricole**

---

- Le **refus de la modularité et des blocs de compétences** en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- Le **refus de création de voies de formation de relégation** réservées aux seuls bachelier.es professionnels et la valorisation des formations professionnelles.
- Le **refus de la mise en place des prérequis pour mettre en place une sélection** qui ne dirait pas son nom.